

# Le Comité mondial des guides et éclaireuses à Genève

Autor(en): **K.J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 696

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265614>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et vu des circonstances que nous sommes les premières à déplorer, les suffragistes se sont tues. Mais il ne semble pas que leur silence et leur abstention — silence et abstention de femmes qui, en tant qu'électrices dans l'Eglise avaient non seulement le droit, mais encore le devoir, de poser cette simple question — aient contribué pour beaucoup à faire prendre en considération par les autorités compétentes le point que nous touchons ici, et que nous n'avons vu touché nulle part ailleurs. Souhaitons du moins que des réponses compétentes nous rassurent en nous prouvant que des démarches ont été tentées et des spécialistes en droit électoral consultés; et que ce ne soit pas passivement, et comme une chose toute naturelle, que les électrices de l'Eglise nationale protestante de Genève aient admis sans autre leur exclusion d'une votation de cette importance.

E. Gd.

## IN MEMORIAM

Les suffragistes vaudoises sont en deuil de M. Eugène Couvreur, ancien syndic de Vevey, décédé subitement le 12 novembre, car c'était un ami sincère de notre cause. Combien d'encouragements n'a-t-il pas prodigués aux partisans du suffrage des femmes! Il lisait avec intérêt notre journal et discutait au tel de ses articles dans un sentiment vraiment libéral, avec un beau respect des opinions d'autrui. Sa famille n'a-t-elle pas donné au féminisme suisse de magnifiques personnalités? Sa sœur aînée, M<sup>lle</sup> Laure Couvreur, une personnalité rayonnante, une femme vraiment supérieure; sa sœur, M<sup>me</sup> Blanche Robert, décédée à Genève le 4 février dernier, a été la présidente du Lycée suisse, puis de l'Union internationale des Lycées, ainsi que de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme; sa nièce, fille de M<sup>me</sup> Robert, a repris de sa mère la présidence du Lycée de Suisse et se prodigue, ces semaines, avec un splendide don d'organisation, en faveur des Lycéennes hollandaises.

M. Couvreur portait à tout ce travail fait par ses proches l'intérêt le plus amical, l'encourageait de ses conseils et de son expérience. Pour tous c'était un ami, et jamais ce nom si galvaudé n'a pas été mieux appliqué qu'à ce grand citoyen.

S. B.

## Pour le suffrage féminin en Suisse

### Propagande

M<sup>lle</sup> A. Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, membre du Comité central de l'Association suisse, a fait, du 22 au 24 octobre, une tournée de propagande au Tessin, qui a obtenu un plein succès; un comité d'action a vu le jour à Lugano; à Locarno et à Bellinzona se sont fondées des sections avec un nombre réjouissant d'adhésions.

\*\*\*

Signalons à nos lectrices un remarquable reportage de *Servir*: « Monsieur, que pensez-vous du vote des femmes? » signé par Alice Rivaz, et qui mériterait d'être tiré à part en brochure de propagande, tant tout y est juste, vivant, amusant — et profondément vrai! Que chacune en tous cas le fasse lire et méditer autour d'elle. (No 44, 1<sup>er</sup> novembre 1944).

De plus le vote des femmes tient maintenant sa place dans de nombreuses revues et illustrés, à la radio même, d'où l'on nous bannissait autrefois sous couleur de politique... Tant mieux, tant mieux, mais... cela durera-t-il?...

### Dans le parti libéral vaudois

Au cours de l'assemblée annuelle des membres souscripteurs du parti libéral lausannois, le 19 octobre, tenue sous la présidence de M. J. Chammor, avocat, la question du suffrage féminin a été posée; M. P. Chapuis, député à Lausanne, a demandé que cette réforme figure au programme du parti. Bien que le problème ne puisse être résolu légalement que sur le plan cantonal, l'assemblée visiblement désireait se prononcer; malgré l'obstruction de la présidence, et après avoir entendu plusieurs orateurs qui estiment que le moment est venu de prendre position, et une position favorable, l'assemblée, à une très forte majorité, s'est prononcée en faveur du suffrage féminin, qui devra être mentionné dans le pro-

gramme du parti libéral lausannois, à l'occasion des élections communales; cette décision éclairera également la religion du comité libéral vaudois et des députés lausannois qui, dans quelques jours, auront à discuter au Grand Conseil la motion Ch. Bettens.

\*\*\*

Une assemblée des femmes faisant partie du Parti libéral lausannois réunie, le 26 octobre, sous la présidence de M<sup>lle</sup> S. Bonard, a décidé d'adhérer au Comité suisse d'action en faveur du Suffrage féminin et au Comité vaudois d'action en faveur du suffrage féminin, présidés tous deux par M<sup>lle</sup> A. Quinche.

S. B.

## Le Comité mondial des Guides et Eclaireuses à Genève

Voyez grand, et, lorsque vous croyez voir grand, étirez encore votre horizon. BADEN-POWELL.

La semaine du 5 au 9 novembre restera une belle semaine dans le souvenir des Eclaireuses suisses. Pour la première fois depuis la guerre elles ont pu serrer la main gauche de leurs sœurs étrangères qui sont revenues, éprouvées certes par de dures années, mais toujours vaillantes et confiantes dans l'idéal qui est le nôtre. Beaucoup d'entre elles ont fait un voyage difficile pour arriver sur les bords du Léman: les Hollandaises ont dû passer par Londres, notre amie tchécoslovaque a volé via Paris pour arriver en train à Genève. Enfin, nous avons eu la joie d'accueillir 19, et, non seulement de les accueillir mais de les retrouver comme si nous les avions quittées il y a quelques mois: le scoutisme avait

passé victorieusement l'épreuve de la séparation longue, malgré les déportations, la prison et la fusillade; partout le Mouvement a eu une vigoureuse reprise lors de la Libération des pays occupés.

La treizième session du Comité Mondial honorée par la présence de Lady Baden-Powell, débuta par les souhaits de bienvenue apportés par la Commissaire Nationale de la Fédération des Eclaireuses suisses, M<sup>lle</sup> Thérèse Ernst; l'on parla des années passées; l'on prit note de la demande d'affiliation d'un grand nombre de pays nouveaux et l'on envisagea le travail de reconstruction d'avenir. Une quatorzième session suivie d'un Congrès de déléguées de l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses eut lieu en septembre 1946 en France.

Le Comité Mondial, présidé actuellement par M<sup>me</sup> de Kerroual, chef des Guides de France, est assisté dans son travail par des commissions permanentes et parmi ces dernières celle du « training », qui assure une base minimum à la formation des chefs dans le monde entier, a une tâche fondamentale. L'organe exécutif de l'Association mondiale est un secrétariat, le Bureau mondial, qui a son siège à Londres. Sans défaillance, il a continué, pendant la guerre, la publication de la revue internationale trimestrielle *The Council Fire* rédigée en plusieurs langues et les rapports biannuels sont régulièrement parvenus en Suisse. Cela nous permet de connaître l'effort énergique de nos amies anglaises qui créent le Service International des Guides: des équipes se préparent à partir et porter secours aux populations éprouvées par la guerre; pour cela elles s'entraînent à vivre de façon primitive (en allant camper par exemple au début de janvier dans les montagnes du pays de Galles); elles apprennent les langues, des connaissances approfondies de soins aux malades, à savoir faire la cuisine avec des moyens primitifs et pour de grands nombres, etc.



Certes tous mes crayons sont bons Mais Caran d'Aché a le pompon. Il évite toute rature Il embellit mon écriture.

Pour parer au manque de liaison entre les différents pays membres de l'Association mondiale, le Bureau central pendant la guerre, deux organismes nouveaux: un Comité intérimaire, à Londres, dont la présidence fut confiée à Miss G. Bretherton, vice-présidente du Comité Mondial, et une Commission consultative pour les deux Amériques qui fut baptisée « Commission de l'Hémisphère occidental ». Cette dernière Commission prit corps à la suite d'un voyage de la Directrice du Bureau Mondial, Mrs. Leigh-White, en 1940 en 41 de ces pays. Tandis que le Comité intérimaire après avoir reçu décharge fut dissous, la Commission consultative de l'Hémisphère occidental, dont la secrétaire, Miss E. Rusk, fut à Genève la sympathique messagère, continuera son travail. Nous assistons ainsi à la naissance d'une activité mondiale qui tient compte des conditions régionales, et s'y adapte tout en maintenant fermes les bases tant spirituelles que pratiques du Mouvement. Cet assouplissement de l'organisation mondiale permet d'envisager une large dif-

## Un anniversaire : 1905-1945

### Un beau visage disparu et une belle œuvre qui demeure

Dans mille ou deux mille ans, quand nous nous réveillerons d'entre les morts, je pourrai encore porter témoignage et déclarer avec vous tous que la meilleure manière de soulager la souffrance humaine, c'est d'y plonger les mains jusqu'au cœur, jusqu'au cœur.

G. DUHAMEL.

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le Bon Secours, Ecole genevoise d'infirmières, a célébré son 40<sup>me</sup> anniversaire. S'il l'a fait avec discrétion, dans une cérémonie tout intime, il nous apparaît juste de rappeler ici ses origines et ses buts, ne serait-ce que pour rendre hommage à la femme de grand cœur qui lui a donné la vie, la doctresse Champendal.

Au début de ce siècle, la doctresse Champendal, personnalité bien connue, pratiquait à Genève l'art de guérir et avait même une petite clinique à Champel. Bien vite elle avait été frappée du nombre de malades isolés — et du nombre de bonnes volontés féminines inemployées! Certes Genève était déjà riche en œuvres philanthropiques. Mais pour beaucoup de femmes dévouées, l'impersonnalité d'une œuvre charitable ne peut donner de vraie satisfaction: il leur faut un contact direct et humain avec l'être qu'elles veulent secourir.

La doctresse eut alors l'idée de fonder une institution d'infirmières volontaires pour soigner à domicile les malades indigents. Comme les jeunes filles auxquelles elle pensait appartenaient à un milieu cultivé, des études relativement courtes suffiraient, lui semblait-il, à en faire des femmes utiles, capables d'aider intelligemment partout où elles seraient appelées à donner des soins.

C'est ainsi que le 1<sup>er</sup> novembre 1905 cinquante femmes qui avaient répondu à l'appel se trouvèrent réunies à 8 heures du matin dans une salle de la haute ville. Quatre mois plus tard quinze de ces élèves passaient l'examen et débutaient à l'Hôpital où on leur avait ouvert — non sans méfiance — quelques salles de médecine et de chirurgie. Elles prenaient leur service à 6 heures du matin et logeaient chez elles. A la fin de l'année, il n'en restait que trois! et parmi elles M<sup>lle</sup> Pélissier, collaboratrice de la première heure, fidèle au poste depuis 40 années. Elles furent les premières « infirmières du Bon Secours ».

Dès l'année suivante, la doctresse admettait plusieurs élèves du dehors. Leur présence permit une organisation plus régulière du travail à l'Hôpital et en ville, ainsi que l'adjonction de stages nouveaux dans les Polycliniques, à la Clinique Infantile et à la Pouponnière que la doctresse installa en 1906, dans l'appartement voisin du sien, rue de Candolle. Le nombre grandissant des jeunes filles désirant s'initier aux soins des malades décida bientôt la doctresse à faire de l'école un internat. Deux ans d'évolutions avaient entraîné le

Bon Secours vers une destinée nouvelle, sans que soit abandonnée ce qui avait été le but, l'idée première. Car parallèlement à l'Ecole, le service auprès des indigents s'organisait et secourait de mois en mois plus de malades, d'abandonnés, de malheureux... Oui, semblable au mythe de Pygmalion et devenant, comme la statue, vivant au contact de l'artiste, le Bon Secours imposait à la doctresse un plan qu'elle n'avait pas conçu, la conduisant dans une direction qu'elle n'avait pas prévue. A son origine point de modèle, point de comité d'organisation: l'entreprise reposait sur la seule responsabilité d'une femme, la doctresse Champendal, qui avait le don de s'adapter saine tenante aux exigences de la vie. C'est ce qui a donné au Bon Secours, dès ses débuts, ce caractère spécial « être en perpétuel devenir ».

Avant de poursuivre ce récit, il est bon de rappeler ici ce qu'est en 1913 que le pasteur Paul Doumergue fonda à Paris l'Ecole pratique de Service Social. C'est à lui que l'on doit le mot de « service social », expression que tout le monde emploie maintenant, quelquefois sans la comprendre ou en réaliser le sens. Le Bon Secours n'a-t-il pas pratiqué le service social bien avant la lettre avec ses visites médico-sociales au domicile des malades peu fortunés de Genève? Et ce service est aujourd'hui encore un des stages préférés des « petites sœurs grises », et comme un fleuron à sa couronne.

Ce que la doctresse visait avant tout, c'était de faire de ses élèves des femmes complètes, ayant en elles un large horizon moral et intellectuel, capables d'être aussi bien des épouses et des mères modèles que des célibataires utiles, épanouies et sachant servir. Ah! ce mot comme il revenait souvent dans son langage: *Servir*, apprendre à se trouver, pour se débrouiller de soi! Son désir de parfaire la culture ne négligeait rien de ce qui pouvait y contribuer. Artiste, elle l'était jusqu'au fond de son être, et cet amour de l'art, qui fut une de ses grandes, elle s'ingénia à l'éveiller chez ses « enfants ». Les cours d'histoire de l'art interrompaient sans les briser les cours professionnels. « Rien n'est grossier pour des mains fines » disait-elle souvent.

L'agrandissement du Bon Secours date de 1910. L'Ecole s'installa, rue du Petit Salève, dans une vaste maison préparée pour recevoir 35 élèves et la Pouponnière. Comment, peut-on se demander, comment ce Bon Secours qui n'eut jamais de capital de fondation et dépendait entièrement d'une femme sans fortune, pouvait-il faire face à cet agrandissement? Pour aller de l'avant ainsi sans provisions et sans garanties, que fallait-il? « La certitude d'un Dieu personnel » répondait la doctresse, « et aucun parti-pris d'amour-propre vis-à-vis de l'œuvre commencée. Si elle doit exister, Dieu y pourvoira. Si elle tombe c'est qu'elle n'était pas utile, et alors... se résigner sans phrases oiseuses ».

C'est ainsi que l'Ecole grandit, que les élèves devinrent sans cesse plus nombreuses... jusqu'en 1928, année de la mort de la doctresse. Son œuvre allait-elle survivre à ce coup terrible? Elle survécut, autant par cet élan de vie qu'elle

lui avait insufflé que par l'énergie de ses collaboratrices. « Quand nous pleurons bien nos morts, écrivait la doctresse dans une de ses lettres que ses élèves considéraient comme un véritable testament spirituel, la tombe, les portraits, les souvenirs matériels — tout cela perd peu à peu sa signification — et d'autres choses en prennent toujours plus: exemples — traces lumineuses — compréhensions qui nous viennent d'eux... et puis il y a leur héritage, — choses inachevées qu'il nous laissent à finir — charges que nous reprenons d'eux... leur regard nous suivra dans cette tâche... il n'y a pas de tâche plus belle que d'utiliser l'ébauché, mener à bout l'incomplet — faire pousser les germes... c'est votre héritage que je place, cultive, fais produire. Oserait-on laisser la terre en friche parce qu'on pleure le père... ou bien le travail est-il devenu cent fois plus beau, plus palpitant, plus désirable parce qu'on continue leur vie et leur effort? »

Il est vrai que la mort embellit tout ce qu'elle touche. Disparue à nos yeux de chair, la figure de la doctresse apparaît encore plus grande et plus précieuse: « par delà les tombeaux, en avant » semblait-elle nous dire. Les femmes d'élite entre les mains desquelles se trouvait placé le Bon Secours les comprennent. A travers mille périls, entourées et soutenues par cette grande famille d'élèves que la doctresse avait laissée derrière elle, elles parvinrent, en 1934, à mener l'Ecole dans le bel immeuble construit pour elle au chemin Dumas. C'est là qu'elle est encore aujourd'hui avec en son centre, comme un cœur d'où part et où revient la vie, la Pouponnière... La Pouponnière! Cette prolongation de la Goutte de Lait, — elle-même une création de la doctresse — était sa dilection! Ne, disait-elle pas, comme Saint-Cyr, « ma dévotion serait de servir les petits enfants ».

Très vite, celles qui avaient repris le flambeau comprirent qu'il fallait marcher avec les temps nouveaux, et, à partir de 1936, l'Ecole d'Infirmières du Bon Secours adapta son programme aux exigences de la Croix-Rouge suisse. Dès ce moment, et tout en restant une Ecole libre et privée, son diplôme a été officiellement reconnu. 1905-1945... les années ont passé, les temps ont marché. Des voies multiples se sont ouvertes aux femmes au cours de ces vingt dernières années. Mais si les hommes et les modes passent, l'humanité et sa souffrance demeurent. Pour les soulager, il faudra toujours des mains expertes et compatissantes.

Ainsi que toutes les institutions similaires, le Bon Secours ressent le contre-coup du recrutement infirmier déficient; mais fidèle à sa mission humanitaire, fidèle aussi au souvenir de celle qui l'a animé autrefois de sa présence et qui l'anime encore de son esprit aujourd'hui, il regarde vers l'avenir. Il s'adapte aux besoins nouveaux, il se renouvelle, il recherche le progrès, il espère... Puisse les jeunes filles qui liront cette histoire du Bon Secours et qui hésitent devant le choix d'une profession, se souvenir « que la meilleure manière de soulager la souffrance humaine, c'est d'y plonger les mains jusqu'au cœur ».

\*\*\*

33 professeurs  
Méthode nouvelle  
programmes  
individuels  
gain de temps

**MATURITÉS**  
BACC. POLY.  
LANGUES MODERNES  
COMMERCE  
ADMINISTRATION

**École LEMANIA**  
LAUSANNE

## Que peuvent faire les femmes pour atténuer les crises sociales?

N.D.L.R. — Lors de l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines à Genève, de nombreuses personnes ont exprimé le vœu qu'une traduction soit faite du travail présenté par Mlle Clara Nef. Va le manque de place, nous ne pouvons publier cette traduction en entier, mais seulement la résumer brièvement.

Un vent de malaise et de mauvaise humeur passe sur notre peuple. Il est difficile de dire quelles en sont les causes profondes: peut-être, n'est-ce qu'une réaction après les années de guerre. Durant celles-ci, chacun a fait un effort pour se plier aux intérêts de la communauté, et maintenant, alors que l'on pourrait s'attendre à des améliorations, certaines difficultés s'accroissent et l'on perd patience. Le prochain, avec qui l'on a dû faire équipe pendant ces dernières années, est maintenant considéré d'un œil critique et l'on voit facilement en lui un rival, ou un privilégié. Ainsi naît un certain mécontentement; état d'esprit qui n'a rien de rassurant, et l'on ne peut pas dire qu'il suffira de mettre en vigueur les lois sociales en préparation pour que tout rentre dans l'ordre. L'utilité de ces lois est indéniable, mais, même dans un état social idéal ou tout serait réglé jusque dans les moindres détails, une vie commune paisible ne serait en aucun cas garantie et les crises y seraient inévitables, si les humains n'avaient pas conscience de leurs obligations et de leurs responsabilités réciproques. L'aspect humain du problème est donc d'une grande importance.

Comment, nous femmes, pouvons-nous, dans notre champ d'action journalier, exercer notre influence pour prévenir les crises sociales?

Il faut reconnaître qu'il existe dans notre pays certaines différences qui peuvent être de nature à déclencher des conflits. Considérons l'assistance exercée par la commune d'origine; il arrive, par exemple, dans la pratique, que des personnes habitant une même localité et travaillant ensemble se voient dans l'obligation de recourir à l'assistance de leur commune, et qu'elles soient traitées de façons fort différentes; si elles appartiennent à de riches communes urbaines, elles recevront une aide très substantielle, alors que si elles sont ressortissantes de quelque pauvre commune de montagne, celle-ci mettra à leur disposition des secours des plus modestes. Il peut même arriver que la commune de domicile renvoie ces personnes-là dans leur commune où elles seront souvent complètement étrangères et réduites à vivre à l'hospice. Nombre de ces dispositions cantonales visent à combattre un trop fort exode vers les villes, mais, aujourd'hui, elles paraissent dépasser la mesure et pourraient bien avoir un effet contraire, celui de pousser les ressortissantes désavantagées de communes pauvres à mettre tout en œuvre pour que leurs descendants, établis dans une ville, en obtiennent la bourgeoisie afin de ne pas être exposés à de tels inconvénients. Et d'autre part, pendant les périodes de chômage, certains cantons n'ont-ils pas dressé des barrières pour empêcher les ressortissantes d'autres cantons de s'établir chez eux pour y exercer une activité professionnelle?

Si nous ne pouvons pas, nous femmes, modifier d'un jour à l'autre l'application de ces mesures à courte vue, du moins, pouvons-nous donner le bon exemple, chaque fois que nous en avons l'occasion. Nous pouvons ainsi par notre attitude contribuer à aplanir les frotements actuels, et dans notre travail social, ne pas nous arrêter aux frontières communales et cantonales et tenir compte des valeurs humaines, donner du pain à ceux qui ont faim sans leur demander

leur acte d'origine.

Il est encore d'autres différences qui peuvent donner lieu à des crises sociales et à des conflits, certaines personnes professant des opinions erronées à l'égard de celles qui mènent des conditions d'existence différentes des leurs. Peut-on arriver à modifier ces opinions? Dans la pratique, il est frappant de voir combien *Pro Juventute* y a contribué par son œuvre de placement d'enfants. Car ce n'est pas seulement l'amélioration de la santé d'enfants nécessiteux qui entre en ligne de compte, mais leur placement dans des familles plus aisées qui a changé la manière de voir de beaucoup de personnes. Ainsi, les unes se sont rendu compte avec quel courage certaines situations difficiles étaient supportées, et ont pu constater qu'il existe des conditions de vie si insuffisantes qu'il est indispensables de procéder à des réformes; alors que chez d'autres, dont l'âme était agitée par les difficultés journalières, des sentiments plus amènes se sont fait jour à l'égard de celles que la destinée semblait avoir placées injustement sur un plan privilégié.

Il faut non seulement observer une attitude positive à l'égard d'autrui et reconnaître sans réserve sa valeur en considérant son attitude intérieure, mais il faut estimer son travail selon la manière dont il est exécuté, et non pas selon la considération sociale dont il jouit. Certes, du point de vue salaire, il y aura toujours des différences en raison des capacités et des connaissances, mais la conscience et la fidélité avec lesquelles le travail est fait sont déterminantes. Combien de personnes ne sont pas réellement à leur place parce que ces éléments humains leur manquent? aussi leur manière d'agir créera-t-elle de nombreux malentendus.

Le droit égal de tous à l'instruction et à la culture existe en principe chez nous, mais s'exerce-t-il jusque dans ses dernières conséquences? Aucune profession ne devrait être considérée

comme étant réservée à certains et personne ne devrait penser que ce soit déchoir que de choisir un travail quel qu'il soit, pourvu qu'il corresponde à ses qualités et à ses talents. Ce qui est important, c'est de faire de son mieux... Il faut amener notre peuple à la notion de ce que chacun est redevable à la communauté: n'importe où, même dans la place la plus modeste, chacun doit produire quelque chose de bon, de complet, de parfait dans son genre. C'est en reconnaissant sans réserve de tels efforts que l'on contribuera à empêcher les crises sociales et les conflits.

Dans tout travail fait en commun, ceux qui se trouvent au-dessus des autres, ne fût-ce que d'un degré, doivent être un exemple pour ceux qui leur sont subordonnés; ce sont eux qui peuvent empêcher que naissent des frotements. Que dire si certains actes sont punis rigoureusement lorsqu'ils sont commis par un simple homme du peuple alors qu'ils sont tenus secrets si leur auteur occupe une position supérieure? Pareille attitude n'est-elle pas ce qui peut arriver de plus désolant à un peuple? Il ne faut pas s'étonner s'il élève alors des récriminations, car l'injustice est mille fois pire que l'inégalité.

En examinant ce sujet, nous aboutissons au même point que celui que nous atteignons chaque fois que nous cherchons les causes profondes des crises, des luttes et des guerres: soit à l'attitude de chaque individu. De là provient ce qui est cause du bien ou du mal de la collectivité. Cette vérité si vieille a été exprimée sous tant de formes qu'il n'y a pas besoin d'y insister; néanmoins, elle est et reste la vérité. On n'attendra et on n'exigera pas autant de chacun: car à celui à qui il a été beaucoup donné, il sera beaucoup demandé.

C. N.

(Abrégé et adapté en français par V. W.)

fusion du Mouvement dans des pays de races et de religions fort différentes de celles d'Europe.

Un des problèmes qui retint l'attention du Comité Mondial fut le sort de ces milliers d'enfants qui ont été déplacés et dont beaucoup sont apatrides; une cheftaine brésillienne, déléguée de l'U.N.R.R.A. a demandé l'appui du Comité pour faire lire un peu de joie, de confiance et d'espoir dans l'âme de ces pauvres « gosses ».

Lors du rapport sur la formation des chefs l'on constata le travail accompli en Italie par deux « instructrices » suisses qui viennent de donner des cours de chefs pour aider le Mouvement à repartir sur les véritables bases de Baden-Powell; suivant la décentralisation adoptée un cours international de chefs aura lieu à Cuba en février 1946 et un autre à « Notre Chalet » à Adelboden en juin de la même année. L'Association genevoise des Eclaircuses suisses avait organisé une amicale réception dans la

salle des Abeilles à l'Athénée où les assistantes eurent le privilège d'entendre nos sœurs étrangères parler de leur vie pendant la guerre. C'est avec émotion que se déroula devant nous une des pages les plus poignantes de la Résistance dans les pays occupés parce qu'elle fut vécue par des chefs de tout âge et des jeunes qui ne baisseront jamais la tête, vivante illustration de l'excellence des bases du scoutisme, qui vise avant tout l'affirmation de la personne tandis que les Mouvements de jeunesse totalitaire avaient « mécanisé » l'âme des jeunes au point d'en faire des automates. Un correspondant du *Journal de Genève* qui a assisté à la fête nationale à Prague, écrivait dernièrement: « Voici que se lève une nouvelle cohorte, celles des Scouts filles

et garçons. Combien étaient-ils ce 28 octobre, traversant la cité en groupes aussi disciplinés que dénués de toute raideur militaire? Dix mille peut-être, apportant dans ce défilé la démonstration de leur volonté civique et de leur jeunesse enthousiaste ». C'est le plus beau témoignage que l'on puisse rendre au scoutisme qui ambitionne la maîtrise spirituelle des jeunes. A nous d'utiliser avec discernement cet instrument magnifique et d'apporter notre pierre à la reconstruction du monde.

K. J.

## L'idée marche... dans le canton de Vaud

Ce qu'on n'avait jamais vu encore, c'est la salle des XXII Cantons, à Lausanne, pleine comme elle l'était le 9 novembre, pour une séance d'orientation sur le suffrage féminin, organisée par le Comité d'action vaudois qui entend soutenir la motion Bettens déposée au Grand Conseil. Tous les milieux étaient représentés, et l'on était même venu de Montreux, de Nyon, de Morges. Mlle A. Quinche, présidente.

M. Ch. Bettens, député, (Cossonay), motiva avec esprit et bonhomie le dépôt de sa motion. Ce sera une œuvre de justice que d'accorder aux femmes leurs droits politiques; or la justice élève les nations.

Sept oratrices exprimèrent ensuite avec talent les opinions de femmes représentant des milieux différents. Mme Annie Dutoit, avocate à Lausanne, montra que l'évolution rapide des mœurs commande d'accorder les droits politiques aux femmes; rien ne s'oppose à ce qu'elles aient fait partie du peuple souverain.

Mlle M.-L. Cornaz, assistante sociale à l'Office cantonal des mineurs, dit avec humour que, depuis que l'Etat se mêle de tout et a pénétré dans les familles et dans les mé-

Pour soigner  
**TOUX et MAUX DE GORGE**  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)  
En vente à la PHARMACIE FINCK & Co  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.



Tout pour économiser  
**LE GAZ**  
Cuisinières et réchauds  
derniers modèles  
Autociseurs - Grils „Melior“  
Marmites à vapeur  
**E. FINAZ-TRACHSEL**  
Boulevard James-Fazy 6

Au  
**Bébé**  
Vevay  
Paris d'Italie  
M. Fiat.  
Maison spéciale  
de LAINES  
et Sous-vêtements  
dames et enfants

**PORCELAINES - CRISTAUX**  
COUTELLERIE  
SERVIR-BOYS  
**LOUIS KUHNE**  
6, rue du Rhône

**A La Halle aux Chaussures**  
Maison fondée en 1870  
Mme Vve L. MENZONE  
Solidité - Elegance  
5% escompte en tickets jaunes  
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

## Féminisme grammatical

Notre journal a publié cet été et cet automne (Nos des 30 juin, 28 juillet et 30 septembre) quelques correspondances de lectrices sur le sujet toujours discuté et contesté du féminisme grammatical, c'est-à-dire de l'emploi de certains mots, autrefois purement masculins parce que les femmes ne pratiquaient aucune des fonctions qu'ils désignaient, mais que, maintenant qu'ils sont entrés dans la pratique de la vie, nous désorientent et nous mécontentent l'oreille et la logique. M. Charly Guyot a, dans *Servir* (Nos des 23 août et 5 septembre), apporté à cette discussion le poids de son autorité, tout en paraissant traiter notre préoccupation de bagatelle, sans doute parce que, comme nous le relevions « il n'y voyait guère, lui, qu'un amusement grammatical un peu artificiel, alors que, pour nous, il s'agissait de chercher un statut normal à des activités féminines toujours plus nombreuses et, que nous ne voulions pas trop laisser au choix d'un hasard ou à un caprice quelconque ».

D'autre part un jeune étudiant des Universités de Genève et de Zurich s'étant intéressé à nos remarques sur cette question sur laquelle il prépare une thèse, notre correspondance avec lui nous a d'abord fait retrouver une remarquable étude de la regrettable Emma Porret ainsi qu'un spirituel et concis article du Dr. Muret; puis nous a mis entre les mains le questionnaire préparé en vue de sa thèse par M. Walther Stehli (tel est le nom de notre jeune correspondant). Nous publions ce questionnaire ci-après pensant qu'il intéressera

nos lecteurs dans un moment de détente au coin du premier feu allumé dans la seule chambre habitable en cette mi-novembre. Prière d'envoyer les réponses à la rédaction de notre journal qui se charge volontiers — à moins qu'elles ne se fassent en délué! — de les transmettre à M. Stehli — qui est d'ailleurs un de nos abonnés. Inutile de répondre en répétant les questions in extenso: il suffit, en indiquant le numéro de la faire suivre du texte choisi. Il va de soi que toutes les remarques supplémentaires sur les formes de féminisation des termes donnés seront accueillies avec reconnaissance par M. Stehli, et que le plus complet incognito est assuré à ceux qui déclareront le désirer!

### QUESTIONNAIRE

1. Comment appelez-vous une femme qui pêche le dimanche?
2. Par quel terme désignez-vous une femme qui enseigne? (la littérature).
3. Comment appelez-vous une femme qui écrit des œuvres littéraires, qui fait métier d'écrire?
4. Qu'est-elle pour son œuvre? (masc. un auteur).
5. Comment appelez-vous une femme qui a le grade de docteur? (par exemple Dr. en chimie, Dr. ès lettres, etc.).
6. Quel terme employez-vous pour désigner une femme qui a étudié et qui exerce la médecine?
7. Que dites-vous d'une femme qui soigne les dents?
8. Comment nommez-vous une femme qui pro-

cede à des opérations, qui exerce la chirurgie?

9. Comment nommez-vous une femme qui travaille dans un laboratoire?
10. Comment appelez-vous une femme qui dessine des plans d'un édifice?
11. Comment nommez-vous une femme qui fait le même travail qu'un artisan?
12. Comment appelez-vous une femme qui fait profession de plaider en justice?
13. Comment nommez-vous une femme qui peint des tableaux?
14. Quel nom donnez-vous à une femme qui sculpte?
15. Comment appelez-vous une femme qui commande, qui dirige? (masc. chef).
16. Comment nommeriez-vous ces femmes qui, surtout après cette guerre, font de gros ouvrages, qui travaillent comme aide-maçons? (masc. manœuvre).
17. Comment appelez-vous ces femmes qui ont dû creuser des fossés dans les camps de concentration, qui ont fait le travail qu'en général font les terrassiers?
18. Comment nommez-vous une femme qui conduit une auto?
19. Comment appelez-vous une femme qui conduit un avion?
20. Comment appelez-vous une femme qui s'exerce au parachute?
21. Comment appelez-vous une femme qui participe à un parti quelconque ou à des troupes irrégulières?
22. Comment nommez-vous les femmes qui servent dans les armées comme militaires?

Trousseaux  
Rideaux  
Lingerie fine  
Chemisiers  
Peignoirs

**Buisson**  
**Paisant** s.a.  
3, R. DU RHÔNE - GENÈVE -